

# L'usine de la fondation AMIPI, une « entreprise » différente.

ANGERS INFO – 22 janvier 2016



Au premier plan, les 3 récipiendaires de la médaille de l'Insertion.

**Ce jeudi 21 janvier ont été remises 3 médailles de l'Insertion à trois ex-bénéficiaires des services de la Fondation AMIPI-Bernard Vendre pour le 50ème anniversaire de la Fondation qui se situe près d'Angers. La cérémonie s'est fait en présence du maire et de la préfète d'Angers sur le site de Beaucouzé, l'un des 7 dont s'occupe la fondation en région Pays de Loire et Centre-Val de Loire. Une occasion pour nous de revenir sur ce projet ambitieux.**

C'est d'abord le projet d'un homme, Bernard Vendre, qui, dans les années 60, est confronté au peu de moyens pour insérer et mieux comprendre son fils atteint de trisomie. Il va passer sa vie à bâtir une structure entrepreneuriale pour combattre le stigmate des déficiences cognitives et aider les handicapés à s'armer face aux impératifs de production. Aujourd'hui la fondation emploie près de 700 personnes dont 600 reconnu comme travailleurs handicapés.

Dans l'usine, située dans la zone industrielle de Beaucouzé, on parle de process, d'opérateurs, d'agent de fabrication, rien ne laisse paraître le fait que les employés sont en situation de handicap. L'usine fonctionne et elle fonctionne bien, avec des profits supérieurs aux attentes originelles. Surtout lorsque l'on sait que l'usine produit du câblage de voitures pour Renault et qu'elle est la dernière de ce genre en France, les autres étant délocalisés pour des coûts moindres. Mais pourtant la fondation est aussi un outil puissant d'insertion avec une pédagogie développé sur le travail manuel, en effet le câblage est un support d'apprentissage et de développement pour la fondation.

Depuis 2009, la fondation AMIPI a permis l'embauche de 70 opérateurs dans différents secteurs, non adapté aux pédagogies pour personnes en déficience, achevant ainsi leurs insertions. Cela permet ainsi, non seulement de rendre la personne handicapé productive, mais aussi d'alléger la dépense sociale en en faisant un membre actif du système. La fondation estime à 16 millions d'euros cette non-dépense sociale. Le maire d'Angers Christophe Béchu, présent lors de la remise de médaille, a acclamé ce projet qui ne cesse de prendre de l'ampleur et a ajouté « **ce qui se vit ici mériterait d'être connu ailleurs** ».

La fondation a de grands espoirs pour l'avenir de ce projet et a établi un plan envisageant l'embauche de 30 nouveaux opérateurs d'ici 2020. Mais la route est encore périlleuse pour la plupart des opérateurs travaillant sur le site. L'apprentissage est long et la fondation doit faire des choix difficiles quand il s'agit de décider qui peut atteindre l'insertion totale. De plus, si la fondation permet aux personnes en déficience d'apprendre, elle est également sujette aux demandes des entreprises et si certaines sont prêtes à se lancer dans cette initiative, elles sont toujours trop peu par rapport aux envies d'émancipation des opérateurs. Mais Marie-Laure Blandin, la directrice en charge de l'apprentissage, reste optimiste « **Nous créons des opportunités avec les entreprises avec des stages effectués à plusieurs opérateurs pour un seul poste. Parfois l'entreprise qui ne voulait faire qu'une embauche est tellement satisfaite du résultat qu'elle décide de prendre plusieurs opérateurs.** »

**Axel Chouteau**